COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL
JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026
SOINGS-EN-SOLOGNE

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Le Comité Syndical du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le jeudi 17 septembre 2026, à 17h30 à la salle des fêtes de Soings en Sologne, sur convocation du Président, en date du 03 août 2026.

Votants : Les délégués des Communes, Communauté de Communes et Conseil Départemental (titulaires ou suppléants).

Assistaient au Comité Syndical en tant que membres élus :

COLLECTIVITES		NOM	PRENOM	COLLECTIVITES		NOM	PRENOM
ANGE	Titulaire	BLONDEAU	Patrice	MENNETOU-SUR-CHER	Suppléant	THIEBAUT	Agathe
BILLY	Titulaire	NORBERT	Jean-Marc	MEUSNES	Titulaire	BEAU	Marie-Pierre
CCRM	Titulaire	GARNIER	Nicolas	MONTRICHARD VAL DE CHER	Suppléant	GUDIN	Christophe
CCV2C	Titulaire	PAOLETTI	Jacques	MONTRICHARD VAL DE CHER	Titulaire	GAGNEUX	Jean-Claude
CD41 - Canton de Montrichard	Titulaire	PEAN-NORGUET	Elodie	NOYERS-SUR-CHER	Titulaire	LESCHOT	Olivier
CD41 - Canton de Selles	Titulaire	THORIN	Christophe	OISLY	Suppléant	HUCHET	Olivier
CHATEAUVIEUX	Titulaire	SAUX	Christian	PONTLEVOY	Suppléant	PREAUD	Luc
CHEMERY	Titulaire	SPINATSCH-OUDIN	Annetta	POUILLE	Titulaire	ALBERT	Laurent
CHISSAY-EN-TOURAINE	Titulaire	CHEREL	Bérengère	PRUNIERS-EN-SOLOGNE	Titulaire	BERTRAND	Aurelien
CHOUSSY	Titulaire	DEMOULIN	Marie-Claude	ROMORANTIN-LANTHENAY	Suppléant	RAVIER	Sébastien
COURMEMIN	Titulaire	CHANTIER	Gilles	ROUGEOU	Suppléant	METIVIER	Karene
COURMEMIN	Suppléant	BERTHEAU	Catherine	SAINT-AIGNAN	Titulaire	DEFFIÉ	Benoit
FAVEROLLES-SUR-CHER	Suppléant	RACAULT	Olivier	SAINT-GEORGES-SUR-CHER	Titulaire	VAILLANT	Dominique
FRESNES	Titulaire	GAUTIER	Patrick	SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	Suppléant	HENAULT	Jean-Claude
FRESNES	Suppléant	SACRE	Christelle	SAINT-JULIEN-SUR-CHER	Titulaire	SOURIOUX	Romain
GIEVRES	Titulaire	GUENAIS	Hervé	SAINT-LOUP	Titulaire	PINTO	Manuella
GY-EN-SOLOGNE	Suppléant	AUBOYNEAU	Nicolas	SAINT-LOUP	Suppléant	LAMI	Antonin
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	Suppléant	LE LAY	Pascal	SASSAY	Titulaire	CHARLES-GUIMPIED	Jean-Pierre
LANGON	Titulaire	VERNEUIL	Philippe	SEIGY	Titulaire	BARIZZI-LOISEL	Sylvie
LASSAY-SUR-CROISNE	Titulaire	MARINO	Cécile	SEIGY	Suppléant	BIET	Jean-Marc
LE CONTROIS EN SOLOGNE	Titulaire	TETOT	Pascale	SELLES-SUR-CHER	Titulaire	COCHETON	Stella
LE CONTROIS EN SOLOGNE	Titulaire	FERMAUT	Emmanuel	SOINGS-EN-SOLOGNE	Titulaire	PICHON	Lionel
LOREUX	Titulaire	HERISSET	Joel	SOINGS-EN-SOLOGNE	Suppléant	GAULTIER	Etienne
MARAY	Titulaire	AUSTIN LEMAUX	Isabelle	THESEE	Suppléant	MALLEN	Pierre
MAREUIL-SUR-CHER	Titulaire	GOINEAU	Annick	VALLIERES-LES-GRANDES	Titulaire	TURBEAUX	Stéphane
MEHERS	Titulaire	JULIEN	Catherine	VILLEFRANCHE-SUR-CHER	Titulaire	MARECHAL	Bruno
MENNETOU-SUR-CHER	Titulaire	BLANCHARD	Pierre	VILLEFRANCHE-SUR-CHER	Suppléant	ANTOINE	Nelly

Elus excusés ayant donné pouvoir :

COLLECTIVITES		NOM	PRENOM	Pouvoirs
LE CONTROIS EN SOLOGNE	Titulaire	DROUHIN	Jean-Yves	*Excusé - pouvoir à Mme TETOT (le controis)*
CD41 - Canton de St Aignan	Titulaire	SARTORI	Philippe	*Excusé - pouvoir à Mr LESCHOT (Noyers)*

Elus excusés :

COLLECTIVITES		NOM	PRENOM	COLLECTIVITES		NOM	PRENOM
CHATRES-SUR-CHER	Titulaire	CLEMENT	Bruno	LE CONTROIS EN SOLOGNE	Titulaire	LEPAGE	Frédéric
CHEMERY	Suppléant	NICOLET	Eric	MONTHOU-SUR-CHER	Titulaire	PORTEVIN	Claire
COUFFY	Suppléant	FLACHAT	Bruno	MONTRICHARD VAL DE CHER	Titulaire	DESGRANGE	Bernadette
COUFFY	Titulaire	VENAILLE	Coralie	NOYERS-SUR-CHER	Suppléant	CHAPALAIN	Emilie
GIEVRES	Suppléant	VATIN	Blandine	OISLY	Titulaire	CHAUMAIS	Caroline
GY-EN-SOLOGNE	Titulaire	BAILLIEUL	Franck	ROMORANTIN-LANTHENAY	Titulaire	DE REDON	Louis
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	Titulaire	CHEVALIER	Anne-Laure	SAINT-AIGNAN	Suppléant	CARNAT	Eric
LANGON	Suppléant	ROBERT	Lucien	SASSAY	Suppléant	DEFROCOURT	Isabelle

Assistaient également au Comité syndical

STRUCTURE		NOM	PRENOM	STRUCTURE		NOM	PRENOM
REGION	Invité - Conseiller	LEONARD	Emmanuel	PAYS	Directeur	BEAUDON	Julien
THESEE	Invitée - Conseiller	PAVONE	Sylvie	PAYS	Assistante Direction	GUERIN	Natacha
GAL LEADER	Invité - Président	BROUTIN	Jean-Luc	PAYS	Chef de Projet PAH	PUCHEU	Lucas
OT Sud Val de Loire	Invitée - Directrice	MOUSSARD	Emilie	PAYS	Animatrice LEADER	BROSSIER	Margaux
REGION	Invité -Technicien	FRIMAT	Lucille	PAYS	Animatrice PAT	JARREAU	Caroline
VILLAGE D'AVENIR	Invité -Technicien	LE GALL	Sophie	PAYS	Animateur CEP	CHOLLET	Baptiste

****

Monsieur le Président, Christophe THORIN, a ouvert la séance à 17h30, en accueillant les membres du Comité Syndical nouvellement désignés et les a remerciés de leur présence.

Le Président a remercié également le Maire de Soings-en-Sologne, Monsieur PICHON, pour son accueil et le prêt de sa salle des fêtes. Il lui a passé ensuite la parole pour le mot de bienvenue.
Monsieur le Maire, nouvellement élu, a présenté sa commune et s'est félicité d'accueillir les membres du Comité Syndical, qui représentent tous les élus du Territoire, ainsi que le Pays, qu'il commence à découvrir et dont le rôle lui semble essentiel dans le soutien aux petites collectivités et aux nouveaux partenaires.

Christophe THORIN a fait un rappel concernant le format de ce Comité syndical, plus court qu'habituellement, en raison de la tenue, en deuxième partie de soirée, d'un séminaire / ateliers où les services du Pays seront présentés sous forme de tables rondes.
Il a ensuite énoncé l'ordre du jour et désigné la 1ère Vice-Présidente, Stella COCHETON, comme secrétaire de séance.

1. ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE
2. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU PAYS AUX COMMISSIONS ET ORGANISMES EXTERIEURS
3. CRST – PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ETATS D'ENGAGEMENTS DES DEUX EPCI
4. DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE :
⇨ *INFORMATION SUR LE DEPOT DE LA CANDIDATURE DU PAYS A L'AAP GUIDE OFFICIEL DU ROUTARD*
⇨ *CALENDRIER PHASE OPERATIONNELLE DE LA MISE EN PLACE DU SCHEMA DIRECTEUR DES BOUCLES CYCLABLES*
5. VILLE A JOIE : DATES RESTANTES SUR LA TOURNEE 2026
6. CULTURE – PAH : BILAN DE FREQUENTATION ET INFORMATION SUR LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE (JEP)
7. QUESTIONS DIVERSES : AFFAIRES GENERALES

****

I. ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Président a rappelé en préambule que le Pays n'ayant que peu vocation à investir, la commission d'appel d'offres se réunit généralement moins d'une fois par an. Le Comité syndical doit désigner 5 titulaires et 5 suppléants :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE	COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	COMMISSION D'APPEL D'OFFRE	COLLECTIVITE	NOM	PRENOM
TITULAIRE	MENNETOU-SUR-CHER	BLANCHARD	Pierre	SUPPLEANT	CHATEAUVIEUX	SAUX	Christian
TITULAIRE	LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	TETOT	Pascale	SUPPLEANT	POUILLE	ALBERT	Laurent
TITULAIRE	SELLES-SUR-CHER	COCHETON	Stella	SUPPLEANT	MAREUIL	GOINEAU	Annick
TITULAIRE	SAINT LOUP	LAMI	Antonin	SUPPLEANT	CHEMERY	SPINASCH-OUDIN	Annetta
TITULAIRE	PONTLEVOY	PREAUD	Luc	SUPPLEANT	ST JULIEN SUR CHER	SOURIOUX	Romain

****

II. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX COMMISSIONS ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

a) COMMISSIONS DU PAYS

Le Président a proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver la création de 5 commissions thématiques de travail :

⇨ Tourisme, avec en élu référent Christophe THORIN, Président
⇨ Culture-Patrimoine-PAH (**P**ays d'**A**rt et d'**H**istoire), avec en élu référent Chirstian SAUX, 3ème VP
⇨ Energie-ENR), avec en élu référent Romain SOURIOUX, 2ème VP
⇨ Alimentation-PAT (**P**rojet **A**limentaire de **T**erritoire), avec en élu référent Stella COCHETON, 1ère VP
⇨ Agriculture, avec en élu référent Nicolas GARNIER, 6ème VP

Le Président informe le Comité Syndical que lors du séminaire qui va suivre, les élus seront invités à choisir leur intégration à une ou plusieurs commissions thématiques du Pays (l'Agriculture et le PAT étant fusionné en groupe de travail).

b) **COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE/SAULDRE**

Malgré un appel à candidature, aucun membre du Comité syndical ne se porte volontaire pour siéger à la CLE Sage-Sauldre.

La désignation du représentant du Pays à cette structure est donc reportée.

****

III. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES ÉTATS D'ENGAGEMENT DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE (CRST) 2025-2028

En préambule, le Président fait un rappel sur les modalités de déploiement et la répartition de l'enveloppe du CRST, basée, à la demande de la Région, sur la base de dotation par habitant :
Population du Bassin de vie : **82 764 Habitants** pop Insee 2024
Le montant des dotations régionales pour le b*assin de vie vallée du Cher et du Romorantinais est de* **11 713 500€**

- ⇨ **CCRM** : 41.45% de la population : enveloppe de 4 394 741€
- ⇨ **CCV2C** : 58.55% de la population : enveloppe de 6 207 471€
- ⇨ **PAYS** : enveloppe de 1 111 288€ pour le Territoire, dont 650 000€ pour le dispositif « A VOS ID » ; les projets transverses concernant l'ensemble du territoire ; les études ou encore une participation financière pour l'ingénierie de l'animation (CRST ; PAH ; PAT et CEP).

Christophe THORIN a également rappelé que le programme de ce nouveau CRST était positionné autour de 2 blocs prioritaires, définis par la Région :

- ⇨ accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique
- ⇨ adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité

Christophe THORIN a fait un premier point sur les enveloppes et leurs consommations :
Pour la Communauté de communes du Romorantinais Monestois : 53% des crédits du CRST (2025-2028) ont été engagés depuis le 07 mars 2025

Le Directeur, Julien BEAUDON, cite en exemple de projets rentrant dans l'axe de préservation et restauration de la biodiversité : la renaturation du site du Grand Liot à Langon-sur-Cher ou encore la création d'îlots de fraîcheur dans le quartier des Favignolles à Romorantin-Lanthenay.

→ Le Président souligne que le total des Investissements générés par ces projets sur le territoire de la CCRM est estimé à 16 468 456€, par le biais notamment des entreprises et artisans locaux retenus par les collectivités Maîtres d'ouvrage.

Le Président présente ensuite les chiffres **pour la Communauté de communes du Val de cher – Controis :** 51% des crédits du CRST (2025-2028) ont été engagés depuis le 07 Mars 2025

Le directeur cite en exemple de projets

- rentrant dans la création d'îlots de fraîcheur : le quartier d'AGORAE au Controis en Sologne
- pour le développement des lieux et pratiques culturelles : la construction du Ciné-Sologne au Controis ; l'école de musique de Saint Georges/Cher
- pour l'aménagement d'espaces publics : la restructuration de la place Lucien GUERRIER à Noyers/Cher

→ Le Président souligne l'importance des Investissements générés sur le territoire de la CCV2C, à hauteur de 10 112 054€, par le biais notamment des entreprises et artisans locaux retenus par les collectivités Maîtres d'ouvrage.

Christophe THORIN explique ensuite aux membres du Comité Syndical que des projets abandonnés, ou dont le financement est moins important que prévu initialement, peuvent permettre de **libérer des fonds pour d'autres**

projets sur ce CRST. Toutefois, les EPCI et le Pays doivent rester très **vigilants** sur ces fonds et leur nouvelle utilisation, en veillant à leur réintégration dans leurs enveloppes respectives et au respect des modalités requises.

De plus, le Président souligne un **point d'attention particulier** à avoir concernant ce nouveau contrat, de 2 fois trois ans au lieu de 6 années comme les précédents contrats : Pour l'heure, la Région n'a pas répondu sur la possibilité de **fongibilité** des reliquats de fonds restants entre ce CRST (2025-2028) et le suivant (2028-2031).

****

IV. DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

a) Candidature au Guide du Routard

Le Président informe le Comité Syndical que les Pays et PETR membres de l'ANPP (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays) se sont vus proposer de candidater au « Guide du Routard » pour leur Territoire, représentant pour le groupe Hachette la meilleure échelle.

Le directeur présente rapidement le projet, qui se construira en partenariat avec les deux offices de Tourisme du Territoire (Sud – Val de Loire et Sologne côté sud) et la commission Tourisme qui sera présentée lors des ateliers suivants le Comité et pour laquelle les élus présents seront invités à s'inscrire s'ils le souhaitent.
Si le Pays est lauréat, 16 000 exemplaires seront commandés, le Guide du Routard étant un bon vecteur de communication pour notre Territoire. Date de parution potentielle prévue pour le 1er semestre 2028.

La candidature du Pays pour porter ce projet a été validée lors du dernier Bureau et il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir l'approuver. Le dépôt de candidature doit être effectué avant le 30 octobre prochain et la réponse sera communiquée le 20 novembre 2026.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

b) Calendrier de mise en place du schéma directeur des boucles cyclables à vocation touristique

Christophe THORIN fait ensuite un point d'étape concernant les boucles cyclables.

Le Président fait un rappel de l'historique ayant conduit à la définition des boucles cyclables à vocation touristique et explique pourquoi une étude sur les boucles cyclables a été lancée, en partenariat avec le Pays de Valençay en Berry, dans un souci d'optimisation des coûts, d'attrait touristique entre Beauval et le château de Valençay et d'efficience opérationnelle.

Le Directeur énonce les critères et le public cible ayant été retenus pour la définition des boucles :

- Public cible : Famille, locaux et seniors
- Distance : entre 20 à 40km maximum
- Sécurité : routes avec moins de 300 véhicules/jour ou en site propre, et le cas échéant chemins non bitumés.
- Identité : desserte des destinations touristiques
- Hébergement : capacitaires

Comme précédemment, ce sujet sera abordé plus en détail lors des ateliers.

Le Président évoque enfin le rétroplanning et annonce un lancement de ces nouvelles boucles cyclables normalement pour l'été 2027.

****

V. VILLE A JOIE – SAISON 2026

Le Président annonce le lancement depuis début septembre de la tournée « Ville à Joie » sur notre Territoire.

Il rappelle que « Ville à joie » est une structure de l'économie sociale et solidaire qui organise des tournées de fêtes itinérantes pour ramener de la vie, des commerces et des services essentiels dans les petites communes rurales.

L'initiative propose des stands liés à la santé (dépistage, audition), à l'accès aux droits et aux démarches administratives, au numérique ou encore à l'habitat, avec la présence des associations locales et des artisans pour lutter contre l'isolement et faire du lien social.

Soutenu par le Pays depuis deux ans (avec une prise en charge financière en 2025), ces animations ont rencontré un franc succès l'année précédente et en début de saison. Deux places sont encore disponibles pour accueillir cette animation dans les communes du Territoire si elles le souhaitent. Le calendrier des dates restantes est à disposition en contactant l'association ou directement le Pays.

****

VI. CULTURE-PAYS D'ART & D'HISTOIRE : BILAN DE FRÉQUENTATION ET INFORMATION SUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le Président évoque un bon niveau de fréquentation sur les animations proposées par le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) depuis le lancement de la saison, avec plus de 408 visiteurs, et des animations qui se poursuivent jusqu'en octobre prochain.

Concernant le renouvellement du Label, Christophe THORIN annonce la poursuite des réflexions sur le contenu du prochain Label (en commissions ainsi qu'avec nos partenaires) jusqu'en octobre prochain, puis la rédaction de la candidature en fin d'année avec un dépôt prévu 2027.
Le Président rappelle que pour cette seconde labellisation, la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) sera nécessaire, avec une possibilité de la faire en multi-sites, compte-tenu de l'étendu de notre territoire.

Enfin, le Président présente le programme des JEP se déroulant ce week-end, avec les animations prévues sur l'ensemble du Territoire, consultables et téléchargeables depuis notre site Internet.

****

VII. QUESTIONS DIVERSES : AFFAIRES GENERALES

Le Président interpelle le Comité syndical afin de s'exprimer sur les points suivants :

Afin d'assurer dans les meilleures conditions la continuité de service, il est proposé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le renouvellement de :

- ⇨ La délégation de signature au Directeur pour les affaires courantes, à hauteur maximum de 10 000€

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

- ⇨ L'autorisation au Président d'effectuer toutes demandes de financements auprès des différents partenaires (État, Europe, Département, Région…)

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

Afin de faciliter les moyens de paiement des usagers pour les futures animations du Pays d'Art et d'Histoire et après consultation de la DGFIP :

- ⇨ Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver la modification des statuts de la Régie de recettes du Pays, sur modèle fourni par la DGFIP, pour y inclure un nouveau moyen de paiement par carte bancaire, et donc l'ouverture d'un compte DFT (Dépôts de Fonds au Trésor) avec montants d'encaisse.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

Afin de pouvoir candidater au programme d'actions du Projet Alimentaire de Territoire, de niveau 2 :

- ⇨ Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver le programme d'actions du Projet Alimentaire de Territoire, de niveau 2.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

****

VIII. CALENDRIER DES INSTANCES

Le Président annonce la tenue du prochain Comité Syndical le mercredi 09 décembre 2026. L'invitation avec le lieu sera adressée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question soulevée, le Président lève la séance du Comité Syndical à 18h20.

Il ouvre ensuite la séance du Séminaire / ateliers par la présentation d'une courte de vidéo de présentation sur ce qu'est un Pays (https://www.youtube.com/watch?v=8FKA3Ynck2k), puis invite les membres du Comité Syndical à former de petits groupes et de participer aux différents ateliers, chacun d'une durée de 20mn :

- ⇨ *Un atelier TOURISME, animé par Julien BEAUDON, directeur du Pays et Christophe THORIN, le Président*
- ⇨ *Un atelier CULTURE & PATRIMOINE, animé par Lucas PUCHEU, Chef de projet PAH et Christian SAUX, 3ème Vice-Président du Pays*
- ⇨ *Un atelier AGRICULTURE ET DÉMARCHE ALIMENTAIRE, animé par Caroline JARREAU, Animatrice du Projet Alimentaire de Territoire et Stella COCHETON, 1ère Vice-Présidente et Nicolas GARNIER, membre du Bureau du Pays*
- ⇨ *Un atelier ÉNERGIE, animé par Baptiste CHOLLET, Conseiller en Energie Partagé et chaleur renouvelable et Romain SOURIOUX, 2nd Vice-Président*
- ⇨ *Un atelier DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIÈRES pour les collectivités, animé par Margaux BROSSIER et Jean-Luc BROUTIN, Président du GAL Leader »*



Christophe THORIN,
Président du pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

COMITE SYNDICAL

Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

Soings-en-Sologne
le 17 septembre2026



Ordre du jour – Comité Syndical

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Le Président désigne la 1ère Vice-Présidente, Stella COCHETON, comme secrétaire de séance

1. **Election des membres de la Commission d'appel d'offre**
2. **Désignation des représentants du Pays aux commissions et organismes extérieurs**
3. **CRST – présentation synthétique des états d'engagements des deux EPCI**
4. **Développement touristique:**
   - ⇨ *information sur le dépôt de la candidature du Pays à l'AAP guide officiel du Routard*
   - ⇨ *Calendrier phase opérationnelle de la mise en place du schéma directeur des boucles cyclables*
5. **Ville à Joie : dates restantes sur la tournée 2026**
6. **Culture – PAH : Bilan de fréquentation et information sur les JEP**
7. **Questions diverses : affaires générales**

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

I. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES








COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

>>>Le Pays ayant peu vocation à investir, la commission d'appel d'offre se réunie généralement moins d'une fois par an.

Toutefois, les articles L. 1414-2 & L. 1411-5 CGCT et L'article 22-I-5 du Code des marchés publics stipule que la commission d'appel d'offres d'un syndicat mixte doit être composé, en plus du Président de ce syndicat, d'un nombre de membres égal à celui prévu pour la composition de la commission d'appel d'offres de la collectivité adhérente ayant le plus grand nombre d'habitants.

Le Comité Syndical est donc appelé à élire ***5 membres titulaires et 5 membres suppléants*** pour siéger à la commission d'appel d'offres du syndicat mixte.

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

II. DESIGNATION REPRESENTANTS COMMISSIONS ET ORGANISMES EXTERIEURS



DESIGNATION COMMISSIONS

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver la création de 5 commissions thématiques de travail :

- ⇨ Alimentation-PAT(projet alimentaire de territoire)
- ⇨ Culture-Patrimoine-PAH(pays d'art et d'histoire)
- ⇨ Energie-ENR
- ⇨ Agriculture
- ⇨ Tourisme

Lors du séminaire qui va suivre, vous serez invités à choisir votre intégration à une ou plusieurs commissions thématiques du Pays.

DESIGNATION ORGANISME EXTERIEUR

Faisant suite au dernier Comité syndical, une représentation restait à être étudiée:

Sur sollicitation de la Préfecture et compte-tenu du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Sauldre, le Pays est amené à désigner un représentant à la **Commission Locale de l'eau du Sage Sauldre.**

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

III. C.R.S.T.

ETAT DES LIEUX DES ENGAGEMENTS

CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2025 - 2028

ROMORANTINAIS ET MONESTOIS

Communauté de communes VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
PORTÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE



ENGAGEMENTS FINANCIERS CONVENTION REGION-TERRITOIRE

ECHELLE DU BASSIN DE VIE (PAYS)

Ingénierie territoriale

A vos ID

projets d'envergure intercommunautaire

ECHELLE DE CHAQUE EPCI

CCV2C: 6 207 471€

CCRM 4 394 741€

Population du Bassin de vie:
82 764 Habitants pop Insee 2024

Montant des dotations régionales:

Bassin de vie vallée du Cher et du Romorantinais
11 713 500€, dont inclus 650 000€ ,
A vos ID, à réserver sur 6 ans

CRST CCV2C	**6 207 471€**
CRST CCRM	**4 394 741 €**

>>> Une enveloppe répartie sur la base de la dotation/hab évoquée avec la Région

CCRM : 41,45% de la population du bassin de vie: **34 307 Habitants**

CCv2C : 58,55 % de la population du bassin de vie: **48 457 Habitants**



ENGAGEMENTS FINANCIERS CONVENTION REGION-TERRITOIRE sur 6 ans (2025-2031)

DOTATION TOTALE BASSIN DE VIE	**11 713 500 €**
DOTATION A VOS ID	**650 000€** *dont 25 000 € prélevés pour OXYGENE*
CREDITS RESERVES SUR DOTATION TOTALE DANS CONVENTION REGION TERRITOIRE :	
ENVELOPPE INGENIERIE TERRITORIALE	**201 500€**
INGENIERIE PAH 50% du coût chargé	84 000€
INGENIERIE (PAT)(50% du coût chargé)	67 500 €
INGENIERIE CEP /COT Enr	50 000€
FORFAIT/AGENT DE DVPT 35 000€/an	**210 000 €**
FORFAIT ETUDE	**50 000 €**

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

Programme d'actions CRST 2025-2028 de la CC Romorantinais-Monestois

POINT SUR LES ENGAGEMENTS AU 17 09 2026

CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
PORTÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

ROMORANTINAIS ET MONESTOIS



ENVELOPPE CRST 3 / CC Romorantinais-Monestois

Fonds régional mobilisé pour le bassin de vie 2cc	11 713 500€
Fonds régional mobilisé hors "A VOS ID" et fonctionnement	**10 602 000€**

ENVELOPPE CRST 1 CCRM 2025-2028

Fonds régional mobilisé au titre du premier CRST 51%	**2 241 318 €**
Fonds régional à mobiliser au titre de la priorité 1	1 203 475€
Fonds régional à mobiliser au titre de la biodiversité donc de l'axe	356 657€

ENVELOPPE CRST 2 CCRM 2028-2031

Fonds régional mobilisé au titre du deuxième CRST	**2 153 423 €**
Fonds régional à mobiliser au titre de la priorité 1	861 370€
Fonds régional à mobiliser au titre de la biodiversité donc de l'axe	215 342€

Total enveloppe sur 6 ans	**4 394 741 €**
Total enveloppe sur 6 ans	**2 064 845€**
Total enveloppe Sur 6 ans	**571 999€**

MAQUETTE FINANCIERE CRST n°3 2025-2028

CC du Romorantinais-Monestois

CRST 2025/2028

Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique	**1 203 475 €**
1.A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité	**356 657€**
1. Création d'ilots de fraîcheur et confort thermique d'été	256 657
5. Préserver et créer des milieux humides fonctionnels	100 000€
1.B Déployer une mobilité durable	**100 000€**
6. Vélo utilitaire	100 000 €
1.C Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	**643 193 €**
10. Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs	585 943 €
15. Rénovation thermique du parc social	57 250€
1.D Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire	**103 625 €**
16. Développement des circuits alimentaires de proximité et Projets Alimentaires Territoriaux	103 625 €

MAQUETTE FINANCIERE CRST n°3 2025-2028

CC du Romorantinais-Monestois

	CRST 2025/2028
Pour adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité	**1 037 843€**
2.E Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants	**17 200 €**
32. Equipements sportifs polyvalents et spécifiques	9 400 €
34. Equipements sportifs et de loisirs en accès libre	7 800 €
2.F Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine	**1 020 643 €**
37. Rénovation urbaine	625 643€
36. Construction neuve de logements locatifs sociaux (PLA I)	320 000 €
35. Acquisition-réhabilitation de logements locatifs sociaux (PLA I)	75 000€
Total général CRST 1 2025-2028	**2 241 318 €**

CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
PORTÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS
PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

QUELQUES PROJETS IDENTIFIES CRST-CCRM A ENGAGER SUR CRST 2025-2028

A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité

Cadre n°5: Préserver et créer des milieux humides fonctionnels

Renaturation du site du Grand Liot à Langon-sur-Cher: 100 000 € de crédits région sollicités sur CRST (2025-2028) + 50 000 € sur le second CRST (2028-2031)

>>> Une mise en valeur du Domaine du Grand Liot par la relance des activités agricoles d'élevage, la poursuite du Plan Simple de Gestion forestière mis en œuvre par l'Office National des Forêts, et par l'accueil du public.

Une stratégie de préservation de l'existant ,renforcer le potentiel d'accueil de la biodiversité notamment par la restauration des zones humides, rachat du site par la CCRM à la ville de Sarran



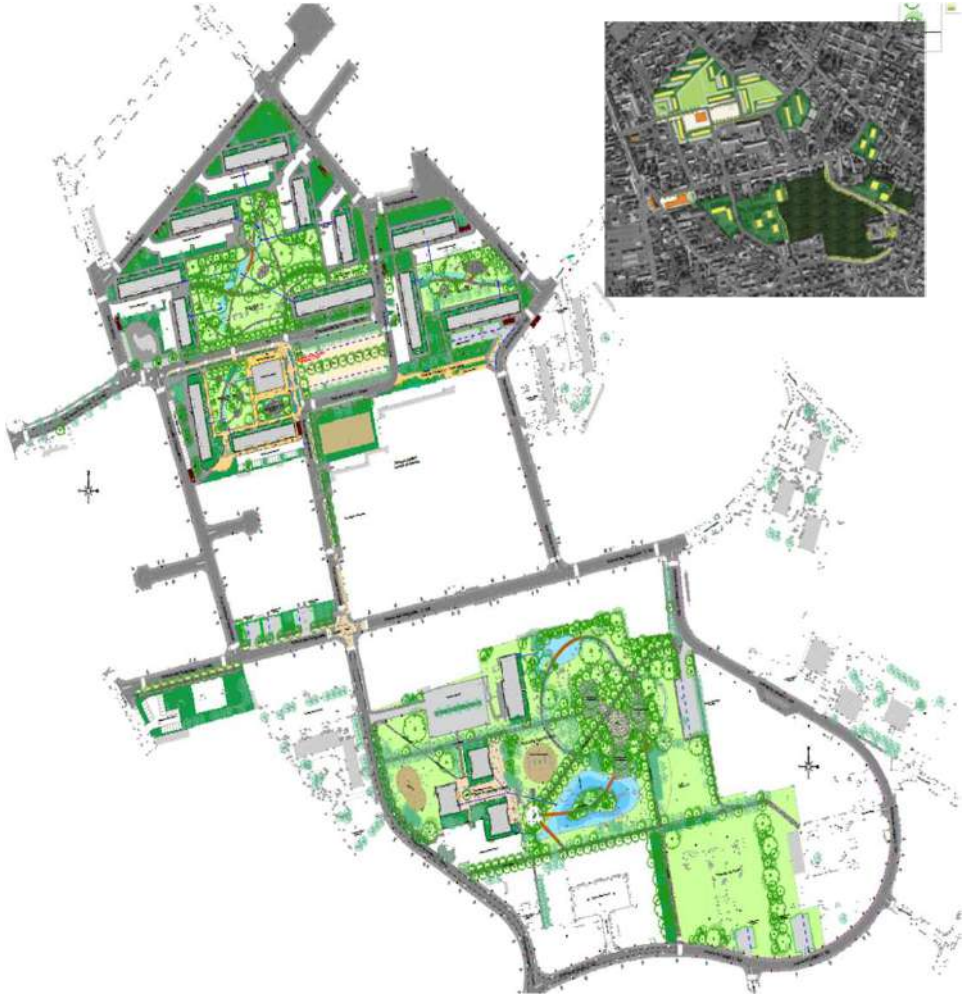


QUELQUES PROJETS IDENTIFIES CRST-CCRM A ENGAGER SUR CRST 2025-2028

A: Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité

Cadre n°1: Création d'ilots de fraicheur et confort thermique d'été

Aménagement et renaturation du Quartier des Favignolles, dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de Romorantin >>>256 657 € de subventions identifiés



Dans le quartier des Favignolles à Romorantin, les opérations d'aménagement concernent la **sécurisation des zones de fontis (zone forestière) et des opérations sur les espaces publics autour de la place du marché.**

Il a été retenu qu'un espace arboré soit créé au nord du quartier après destruction d'un bâtiment. A la place, serait créé un parc arboré. Au nord, sur la zone des fontis, le réaménagement permettra de répondre à un double objectif qui consiste **à sécuriser la zone des fontis et à donner une épaisseur paysagère au quartier. C**réation d'une noue paysagère.

Dossiers de demande de subvention, inscrits validés en CPR Région (10/09/2026)

>>> Rappel: Les Dossiers déjà identifiés dans les programmes d'actions du CRST des deux EPCI n'ont pas besoin d'une nouvelle validation devant les instances communautaires.

CPR REGION 04/07/2025:

- Aménagement d'une aire Multisports à La Chapelle-Montmartin(MO La Chapelle.M) (**9400€ sub)**

CPR REGION 26/09/2025 :

- Rénovation thermique de 106 Logements PRU de Romorantin (MO TDLH) (**212 000€ subv)**
- Rénovation thermique de 93 logements PRU de Romorantin (MO TDLH) **232 500 € subv)**

CPR REGION 17/10/2025 :

- Construction d'une pension de familles en Logements PLAI « Les Soleillades » à Romorantin (MO TDLH)
- **(300 000€ de subv)**

CPR REGION 13/02/2026 :

- Réhabilitation d'un local pour la création et l'aménagement d'une nouvelle salle de classe pour le regroupement scolaire Mennetou-Châtres-Langon**(30 100 € de subv)**

CPR REGION 05/06/2026 :

- Construction de logements PLAI rue Fessenmeyer à Romorantin(MO TDLH) **(20 000 € de subv)**

CPR REGION 03/07/2026 :

- Travaux d'isolation du logement communal à Loreux (MO Loreux): **19 600 € de subv)**

CPR REGION du 13/10/2026

- Réhabilitation de la Friche du Domaine St Roch en isolation et rénovation thermique: **362 343 €** mais restera à engager **137 657 *€ sur le CRST 2 2028-2031***

>>> A venir, Travaux de rénovation énergétique et Isolation de l'Espace Marie-Louise Carré à Villefranche pour une subv estimée à 100 000€ /base des devis reçus contre 200 000€ inscrit au CRST



ROMORANTINAIS ET MONESTOIS



Contrat régional de solidarité territoriale
Etat des lieux des engagements de crédits CCRM

✓**53% des crédits du CRST (2025-2028) (CCRM) ont été engagés depuis le 07 Mars 2025**

		CREDITS ENGAGES	Taux d'engagement
Dotation initiale (CRST 1 2025-2028) CCRM	**2 241 318 €**		
Enveloppe priorité 1: Transition écologique :adaptation au dérèglement climatique	1 203 475 €	412 043€	34,2%
Enveloppe priorité 2 : Pour adapter et intensifier l'offre de services de proximité	1 037 843€	773 900€	74%
TOTAL DES ENGAGEMENTS		**1 185 943€**	**53%**

→ **Total des Investissements générés sur le territoire de la CCRM: 16 468 456 €**

Programme d'actions du CRST de la CC Val de Cher-Controis 2025-2028

POINT SUR LES ENGAGEMENTS AU 17 09 2026

CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

PORTÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Communauté de communes VAL DE CHER CONTROIS Territoire de progrès



ENVELOPPE CRST 3 / CC VAL DE CHER CONTROIS

Fonds régional mobilisé	11 713 500
Fonds régional mobilisé hors "A VOS ID" et fonctionnement	**10 602 000€**

Simulateur

Fonds régional mobilisé au titre du premier CRST	**3 103 735 €**
Fonds régional à mobiliser au titre de la priorité 1	1 241 494€
Fonds régional à mobiliser au titre de la biodiversité donc de l'axe 1	310 373€

Fonds régional mobilisé au titre du deuxième CRST	**3 103 735 €**
Fonds régional à mobiliser au titre de la priorité 1	1 247 349€
Fonds régional à mobiliser au titre de la biodiversité donc de l'axe	310 373€

Total enveloppe sur 6 ans	6 207 471€
Total enveloppe sur 6 ans	2 494 698€
Total enveloppe sur 6 ans	620 747€

MAQUETTE FINANCIERE CRST n°3 2025-2028

CC du Val de Cher-Controis

	CRST 2025/2028
Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique	**1 476 120€**
1.A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité	**310 000 €**
1. Création d'îlots de fraicheur et confort thermique d'été	240 000
2. Renaturation des sites artificialisés – urbanisés	70 000
1.B Déployer une mobilité durable	**200 000 €**
9. Tourisme à vélo	200 000
1.C Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	**819 820€**
10. Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs	454 200 €
14. Eclairage public	49 620 €
15. Rénovation thermique du parc social	316 000 €
1.D Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire	**146 300 €**
17.Accompagner la diversification agricole (non alimentaire)	146 300

Communauté de communes VAL DE CHER CONTROIS Territoire de progrès

MAQUETTE FINANCIERE CRST n°3 2025-2028

CC du Val de Cher-Controis

	CRST 2025/2028
Pour adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité	**1 627 635€**
2.B Déployer des services de proximité et des lieux de l'innovation sociale	**218 600 €**
21. Structures de garde et d'accueil de l'enfance	60 000
23. Soutien au commerce de proximité	158 600
2.C Organiser un environnement favorable à l'accès aux soins	**34 612**
25. Maison de santé pluridisciplinaire et autres structures regroupées	34 612
2.D Développer les lieux et pratiques culturelles	**374 000€**
27. Bis Construction CINE SOLOGNE Contres	250 000 €
28. Lieux d'enseignement du spectacle vivant et des arts visuels	124 000
2.E Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants	**243 400€**
32. Equipements sportifs polyvalents et spécifiques	247 000
33. Equipements nautique	
2.F Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine	**20 000€**
36. Construction neuve de logements locatifs sociaux (PLA I)	20 000 €
35. Acquisition-réhabilitation de logements locatifs sociaux (PLA I)	
2.G Encourager un développement urbain durable et vivable	**655 543€**
38. Aménagement d'espaces publics	655 543 €
2.I Renforcer l'offre touristique locale	**100 000 €**
45. Sites (hors parcs et jardins) et accueil touristique	100 000
Total général	**3 103 735 €**

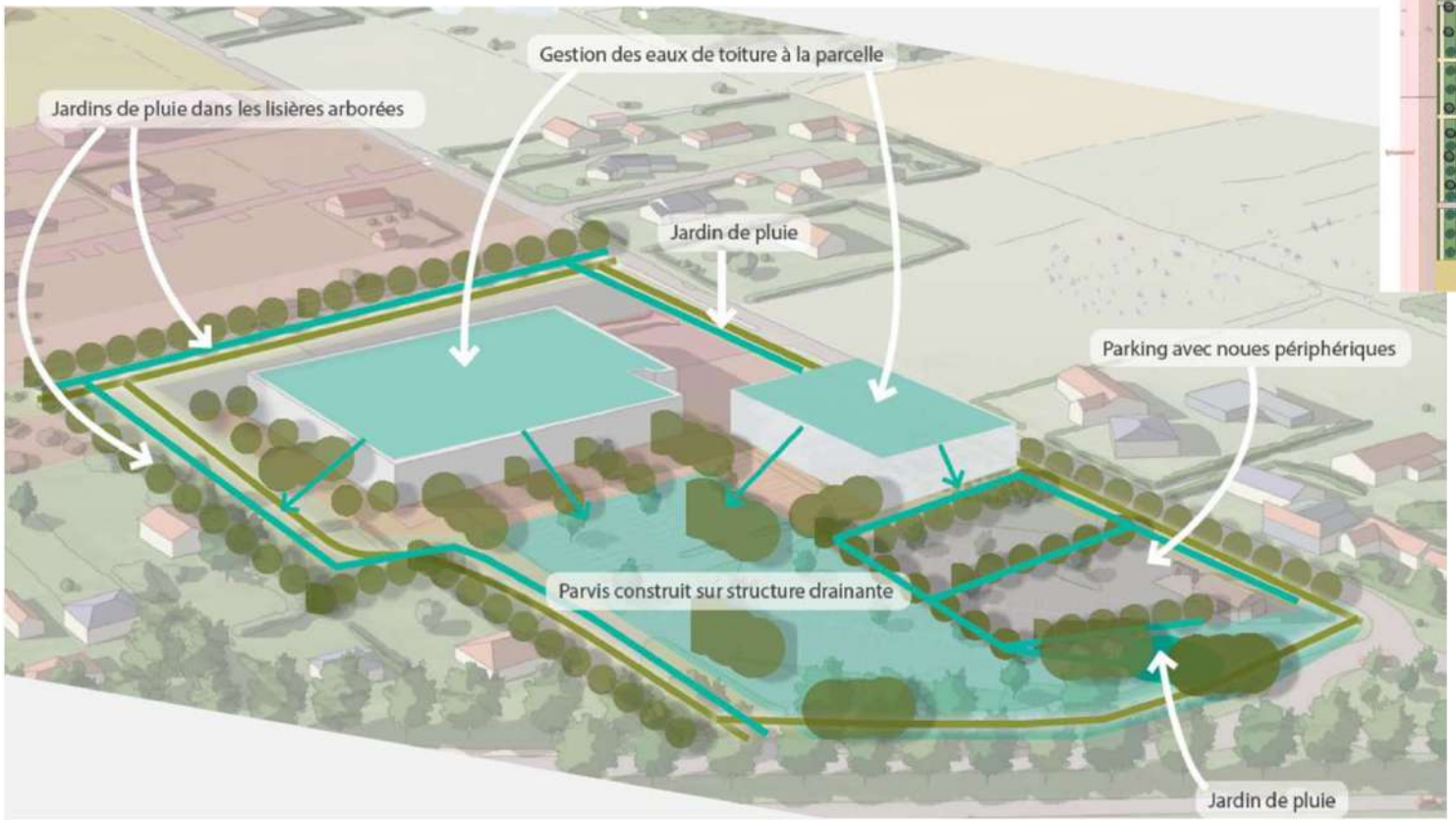
QUELQUES PROJETS IDENTIFIES

A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité

Cadre n°1: Création d'ilots de fraicheur et confort thermique d'été

Aménagement foncier d'un bâtiment commercial désaffecté pour développer un quartier à vocation culturelle, écoquartier et de loisirs « Parc inter AGORAE »:
MO CC Val de Cher-Controis

>>> Subvention sollicitée :240 000 €





2.D Développer les lieux et pratiques culturelles

Cadre n°27 BIS: Construction ciné-Sologne Le controis en Sologne

Aménagement du nouveau Cinéma « Ciné-Sologne » du Controis-en-Sologne :
MO: SARL Cinexpansion du Val de Loire

>>>Subvention sollicitée : 250 000 €

→Construction du «Ciné-Sologne Controis», un complexe cinématographique et culturel de 3 salles et de 291 places, un partenaire pour le cinéma et la culture sur le territoire.



2.D Développer les lieux et pratiques culturelles

Cadre n° 28 : Lieux d'enseignement du spectacle vivant et des arts visuels

Construction d'une école de Musique à Saint-Georges-sur-Cher

>>>Subvention sollicitée : 124 000 €





La commune de Saint-Georges-sur-Cher démarre la construction d'une école de musique. >>>Face au développement important de l'école de musique associative, la commune souhaite construire un équipement qui soit compatible avec les dernières normes en vigueur (énergétique, sécurité, accessibilité et qualité acoustique) et adaptée aux effectifs en constante augmentation (320 en 2024).

QUELQUES PROJETS IDENTIFIES

2.G Encourager un développement urbain durable et vivable

Cadre n° 38 : Aménagements d'espaces publics

Restructuration de la place Lucien Guerrier à Noyers-sur –Cher
MO: Noyers-sur-Cher
>>>Subvention sollicitée: 200 000 €



→Un projet qui comporte une dimension de **protection et renforcement du patrimoine arboré, la création d'une halle ouverte, privilégie les déplacements doux en limitant l'intrusion du langage routier** dans l'espace public.





Dossiers de demande de subvention inscrits en CPR Région 2025-2026

>>> Rappel: Les Dossiers déjà identifiés au sein de chacun des programmes d'actions du CRST des deux EPCI n'ont pas besoin d'une nouvelle validation devant les instances communautaires

CPR REGION 04/07/2025 et 26/09/2025 :

- Requalification de la place de la République à Saint-Aignan(MO ST AIGNAN)**35 900€ de subv**
- Rénovation de l'éclairage public d'Angé (MO Angé) **22 700 € de subv Région**
- Construction du cinéma «Ciné-Sologne» de 3 salles au Controis-en-S. **250 000 € de subv**

CPR REGION 17/10/2025 :

- Aménagement des espaces publics autour de l'étang à Vallières les Grandes **179 200€ de subv**
- Réhabilitation thermique de 48 logements Mo TDLH) à Saint Aignan : **108 096 € de subv**
- Aménagement et équipement du dernier Bar restaurant de Mareuil sur cher (cuisines): **25 000 € de subv**

CPR REGION 21/11/2025 :

- Construction et aménagement d'un regroupement de commerces à Chissay-en-Touraine **118 600 € subv**

CPR REGION 23/01/2026 :

- Aménagement foncier et renaturation foncière du projet AGORAE **(110 000 € de subv)**
- Travaux de rénovation de l'éclairage public de Chémery**(24 500 € de subv)**

CPR REGION 13/02/2026 :

- Requalification des aménagements et création d'une piste cyclable pour les mobilités du quotidien à Selles sur Cher **(200 000 € de subv Région)**…

CPR REGION 09/04/2026 :

- stockage et conditionnement de légumes Gy-en-Sologne (MO EARL Gaugry) **9100 € de subv**
- Stockage et conditionnement de légumes (MO EARL PRIEUR**) 13 500 € de subv**

CPR REGION 03/07/2026

- Ecole de musique de Saint Georges sur Cher **(124 000 €) de subv)**
- Aménagement de la place Lucien Guerrier à Noyers sur Cher **(200 000 € de subv)**
- Dojo de Saint GEORGES SUR Cher **: (242 500€ de subv Région)**
- Vestiaires du Rugby de Chissay en Touraine **(73 900 € de subv)**
- Installation distributeur à Couddes (EARL les Chèvres de la vallée) **3100 €**

Contrat régional de solidarité territoriale
Etat des lieux des engagements de crédits CCV2C

✓**56% des crédits du CRST (2025-2028) (CCV2C) ont été engagés depuis le 07 Mars 2025**

		CREDITS ENGAGES	Taux d'engagement
Dotation initiale (CRST 1 2025-2028) CCRM	**3 103 735€**		
Enveloppe priorité 1: Transition écologique :adaptation au dérèglement climatique	1 456 120 €	490 996€	25%
Enveloppe priorité 2 : Pour adapter et intensifier l'offre de services de proximité	1 627 615€	1 249 100€	**77%**
TOTAL DES ENGAGEMENTS		**1 740 096€**	**56%**

→ Total des Investissements générés sur le territoire de la CCV2C 10 112 054€

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

IV. TOURISME CYCLABLE



Candidature du Pays Vallée du Cher-Romorantinais à l'AMI GUIDE DU ROUTARD Guide du Routard / Hachette édition 2028



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

hachette TOURISME

Quel contenu pour notre guide ?

Votre Routard sera le reflet de vos spécificités territoriales. Il est l'occasion de mettre en lumière des aspects de votre région inconnus du grand public et de ses habitants:

- Nouvelles activités et expériences
- Itinérances douces: vélo, rando, canaux,
- Actions pour l'environnement, transition énergétique
- Développement des initiatives locales Eco responsables, circuits courts









Quelle recherche de partenaires ?



- **Le Pays doit identifier et contacter** des entreprises et acteurs économiques sur son territoire, susceptibles de collaborer au projet et qui sont prêts à jouer un rôle dans son essor touristique

- **Exemple de partenaires** :

  Loueurs de voitures, transporteurs, aéroports, produits locaux, parcs d'activités (nautique, zoos, golfs , accrobranches, parc d'attractions, domaines…), entreprises d'agroalimentaire, commerces de proximité, grandes enseignes, entreprises locales, collectivités, etc…



Un maximum de 10 à 12 partenaires est préconisé.







Comment notre Guide sera réalisé ?

- Première réunion éditoriale avec les interlocuteurs sur place, le Routard prend note de toutes les idées et suggestions du Pays
- Le Routard prépare ensuite un sommaire détaillé qui sera soumis au Pays pour validation
- Une fois le sommaire validé, l'auteur peut commencer son travail en toute indépendance.



Quel est le montage partenarial ?

Hachette Livre / Le Routard gère l'ensemble de la réalisation du projet

- Auteurs et contractualisation (missions terrain)
- Edition de l'ouvrage (maquette, relectures, aller/retour partenaires)
- Impression
- Livraison
- Réalisation éventuelle de la version e-book
- Distribution par les forces de vente Hachette Livre
- Lancement (dossier de presse, fichiers journalistes…)
- Suivi de l'ouvrage (réimpressions / rééditions en supplément)







Dossier de candidature

Réalisation d'un dossier mettant en avant les points suivants :

10 pages maximum

- Inventaire des zones d'intérêts touristiques et patrimoniales
- Une structure coordinatrice avec un référent pour le suivi du projet (Pays …)
- Des partenaires financiers engagés ou pressentis (annonceurs)
- Stratégies de diffusion du guide sur le territoire
- Délibération de la structure porteuse

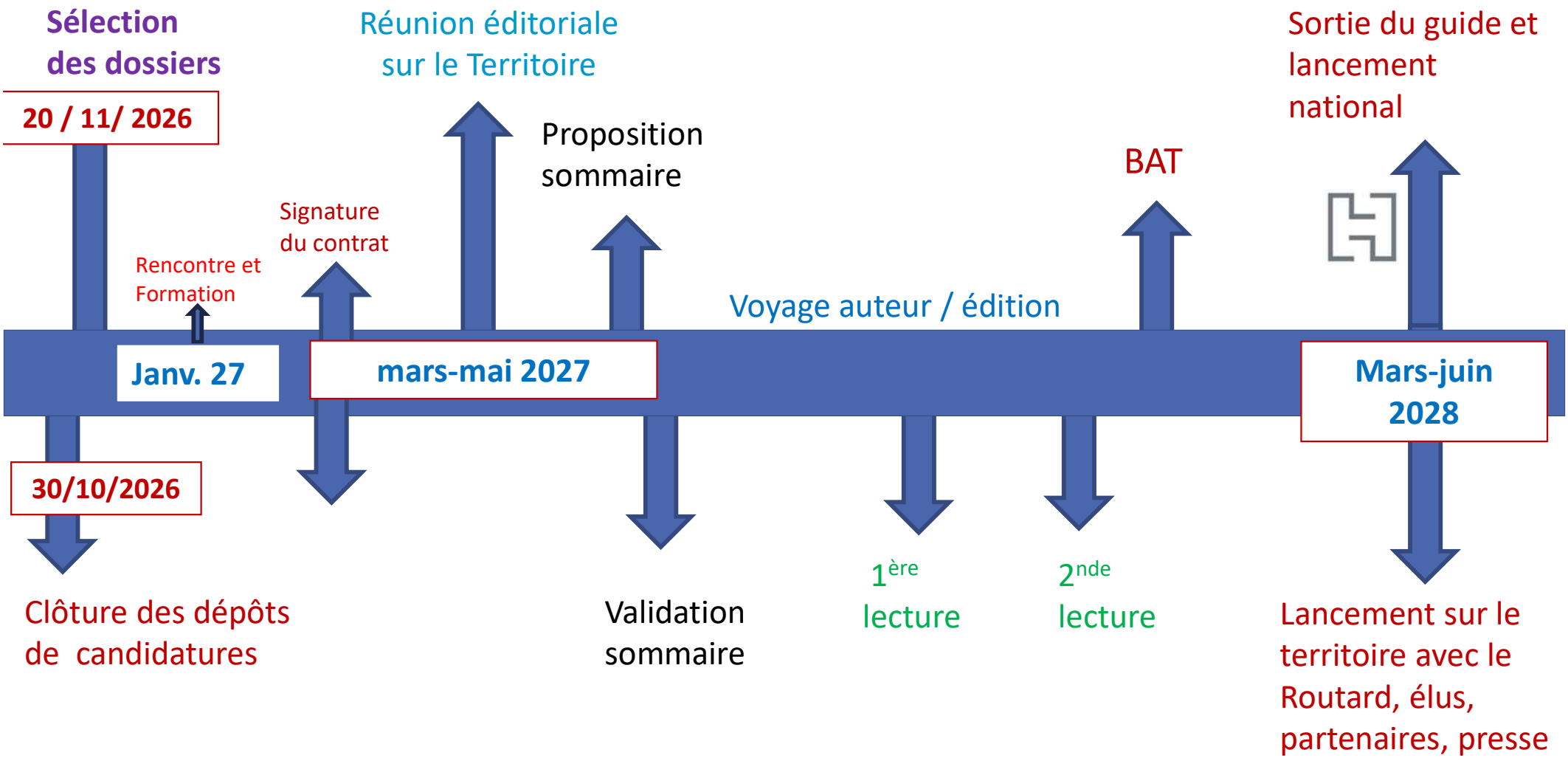








Les étapes clefs



Calendrier phase opérationnelle de la mise en place du schéma directeur des boucles cyclables à vocation touristique

CŒUR DE FRANCE À VÉLO
VAL DE CHER & CANAL DE BERRY

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Historiques des études sur des boucles touristiques cyclables

Au cours des 15 dernières années, plusieurs études de de boucles et d'itinéraires cyclables ont été menées et on conduit à la création de plusieurs circuits.

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

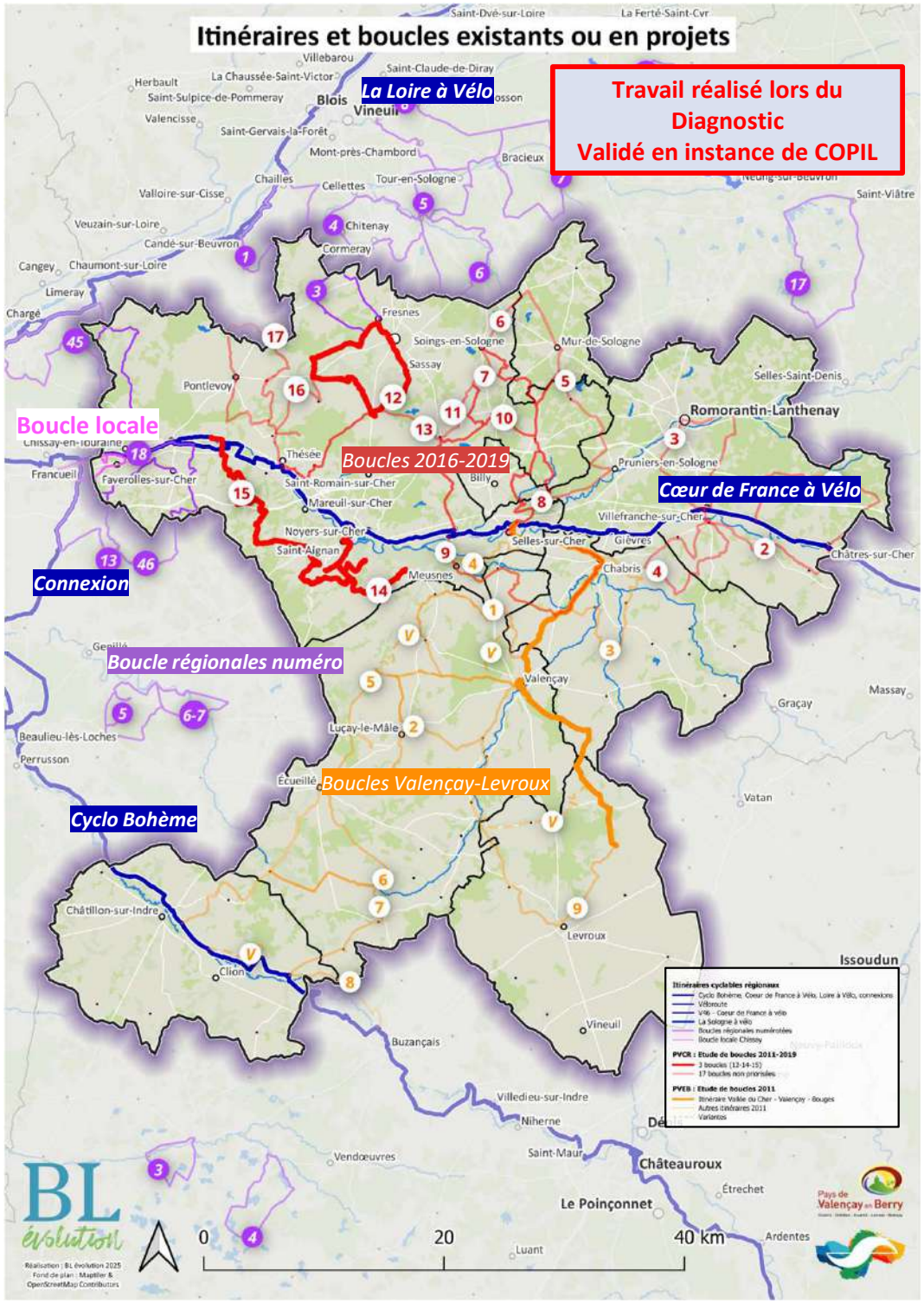
En 2011, une première étude a été réalisée sur le PVEB, pour l'identification de **10 boucles cyclables** touristiques. → Cette étude principalement permis la création de la **Cyclo bohème**, véloroute traverse le Châtillonnais en longeant l'Indre.

En 2011 également, une étude a été réalisée sur le PVCR pour déterminer **20 boucles cyclables**. → Une sera réalisée et inscrite aux boucles régionales.

En 2016-2017, une **étude prospective** a été menée sur le PVCR afin de retravailler les **boucles touristiques cyclables** de 2011. → Parmi elles, 3 boucles ont été priorisées, mais aucune n'a été formellement créée.

En 2025, **le tronçon de la Véloroute Cœur de France à Vélo** a été terminé. Celui-ci relie Tours et Bourges, et traverse le PVCR le long de la vallée du Cher. Ces reliefs offrent notamment des points de vue intéressants sur le Val de Cher, avec des cônes de vues identifiés. **Création du comité d'itinéraire.**

Aujourd'hui, la démarche portée par les 2 Pays vise à **actualiser les analyses** vis-à-vis de ce nouveau **contexte, afin d'identifier puis de réaliser plusieurs boucles cyclotouristiques. ETUDE PRE OPERATIONNELLE**



Publics cibles

Travail réalisé lors du Diagnostic
Validé en instance de COPIL

Stratégie validée : deux approches complémentaires

Priorité 1

Familles avec enfants = public cible, en cohérence territoriale.

S'appuyer sur l'offre d'itinéraires cyclables déjà existante, bénéficier du retour d'expérience des partenaires à l'échelle départementale et régionale, renforcer l'offre existante par une offre complémentaire de boucles et de services. Connecter les boucles pour créer des parcours alternatifs / bonus accessibles depuis Cœur de France à Vélo et la Cyclo Bohème et les boucles des Châteaux et de la Loire à Vélo.

- **Distance** parcourue par jour **faible à moyenne** (10 à 40km)
- **Motivation : balade découverte, nature, patrimoine, activités ludiques et loisirs « doux »**
- **nombreux primo-pratiquants**
- **Besoins +** : bien-être, sécurité des enfants, hébergements permettant d'être autonomes, restauration simple et pratique, périodes de vacances scolaires

Opportunité 2

Autres publics = cible d'opportunité

Proposer une offre complémentaire en ciblant d'autres publics cibles. Travailler l'identité du territoire comme celle d'une destination singulière, sur un segment d'offre original (Ex : séniors, avec dégustations, visites / couples branches, avec habitats insolites et culture / sportifs, avec des boucles longues et enrobées et des itinéraires VTT / Vélos flaneurs, avec des boucles bucoliques associées à des pauses récréatives.

Quels critères pour une boucle ?

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

PUBLIC CIBLE

Locaux , Familles , Séniors

Ce sont les publics prioritaires.

Les autres publics sont à considérer en opportunité en fonction de l'identité des boucles qui seront conçues , et de leur connexion aux gares SNCF : ***itinérance, séniors internationaux, urbains branchés , sportifs , personnes porteuses de handicap.***

DISTANCE

Boucle ou Aller simple
Entre 20 et 40 km

Distance journalière pour un public débutant, séniors et juniors, et aux publics locaux (départ / arrivée depuis domicile)

HÉBERGEMENTS

Présence d'hébergements capacitaires

C'est un gros « plus » pour les boucles. Elles peuvent ainsi s'adresser à un public large, et pas uniquement local, et être conçues en association avec d'autres visites touristiques sur le territoire.

SÉCURITÉ

Trafic inférieur à 300 véhicule /j

Lorsqu'on dispose d'une voie à faible trafic, ce qui permet un aménagement sécurisé à faible coût.

OU

Site propre

sur les routes à trafic plus important.

Ce sont les voie verte et piste cyclable séparée de la chaussée motorisée

OU

Chemins non bitumés

Si pas d'autre alternative.

Suppose potentiellement de retravailler la surface en stabilisé (plus confortable que la terre)

IDENTITÉ

Desserte des destinations touristiques

Les tracés cherchent à passer par les principaux sites touristiques et à créer un fil-rouge en les reliant à travers une « identité » de boucle.

BL évolution

Construction des boucles

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Pays de Valençay en Berry
Chabris - Châtillon - Ecueillé - Levroux - Valençay

Bilan COPIL 2

27 itinéraires identifiés

→ **15 jugés prioritaires**.

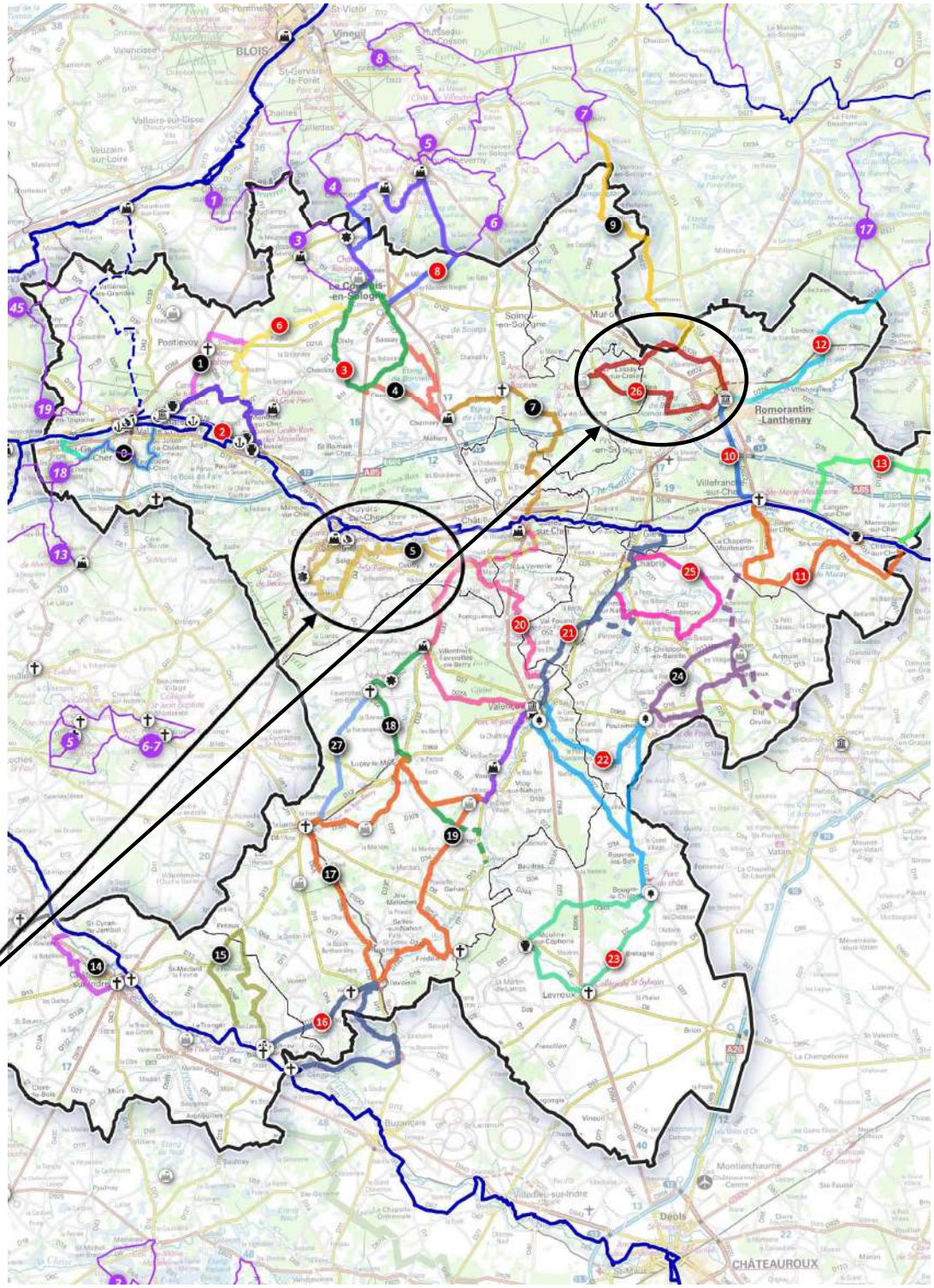
→ Les autres fournis en trace GPX.

13 liaisons à aborder en phase AMO

→ 7 pour le PVCR

→ 6 pour le PVEB.

Notes à la suite du COPIL n°2 :
- Boucle n°5 **priorisée**
- Boucle N°26 non priorisée



BL évolution

Validation par le COPIL le 03 Juillet 2026 du schéma directeur et de la réalisation de 13 boucles prioritaires

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

N°	Couleur	Itinéraires prioritaires	Linéaire
2		Troglodytes, Écluses et Gué Péan	21,4 km
3		Contres - Oisly - Couddes - Sassay	21,9 km
5		Saint-Aignan - Beauval - Plaine du Fouzon	29,8 km
6		Connexions Cheverny - Chenonceaux	13,4 km
11		Côteaux de Saint-Loup	23,2 km
12		Romorantin-Lanthenay - Sologne à Vélo	15,6 km
13		Langon-sur-Cher - Châtres-sur-Cher	20,5 km
16		Patrimoine religieux	29,5 km
20		Valençay, forêts berrichonnes, Troglodytes et vallée du Traînefeuilles	46,2 km
21		Valençay – Cœur de France à Vélo	25,2 km
22		Valençay - Bouges-le-Château - Poulaines - Rouvres-les-Bois	45,0 km
23		Châteaux, jardins et moulins du pays de Levroux	30,6 km
25		Entre carrières et moulins	22,9 km

ROMORANTINAIS ET MONESTOIS

Pays de Valençay en Berry
Chabris - Châtillon - Ecueillé - Levroux - Valençay

Retroplanning de la mission

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Avant les municipales

Novembre	Décembre	Janvier	Février
Lancement Entretiens Diagnostic aménagements existants, sites et services	Enjeux, potentiels, cartes **COTECH** **COPIL**	Préparation de la stratégie Proposition de premières boucles Approfondissement et finalisation de la stratégie	**Atelier élus & techniciens** Finalisation des boucles Travail sur la stratégie **COPIL**

2026

Avril-Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ajustements sur les boucles	**COPIL n°2** Entériner des boucles Production AMO	Production AMO	**Rencontre Pays / Dpt** **Comité technique 23 sept** Validation des points techniques, intersections dangereuses, niveaux d'aménagement **Réunion interne dans chaque Pays**	Finalisation fiches plans décors et dossier de consultation (DCE) **COPIL n°3** Validation de la phase AMO **Lancement appel d'offres de travaux**		Choix du prestataire pour les travaux

Tranche optionnelle Communication

2027

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet – Août
Début des travaux d'aménagements				Fin des travaux d'aménagements Livraison des boucles	**Lancement de la saison 2027** avec les nouvelles boucles	Commande politique d'avoir une offre « **Pays à Vélo** »

BL évolution

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

V. « VILLES A JOIE »












Appel à candidature aux communes:

2 créneaux encore possibles:

De fin septembre jusqu'au 27 novembre prochain (tous les jours sauf le dimanche et le lundi).

Voir avec le Pays pour le calendrier précis et les créneaux possibles.

VILLE A JOIE 2026

Les premiers évènements ont eu lieu les 05 et 06 septembre, à **Saint-Julien-de-Chédon** et **Châteauvieux**.

Quelques exemples d'intervenants:

M, Chevallier Ostéopathe, La Ménaudière - Soins Médicaux et de Réadaptation, Atelier d'échanges des savoirs 41400, Sud Val de Loire Tourisme, Pôle Eau / Environnement CC val de cher controis, Assistance informatique à domicile, Bibliothèque Municipale, Info Jeunes 41, CPTS - Sologne Vallée du cher, la MAJO, Castel Vie et Joie (théâtre et dentelle), Comité des fêtes, associations…











PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

VI. CULTURE - PAYS D'ART & D'HISTOIRE



CULTURE / PAH

Public individuel :

ID : 041-254177785-20230207-DEL23006_PVCR-DE

- Plein tarif : 6€/personne
- Tarif pour des manifestations de grande ampleurs reste inchangée : 8€/personne
- Gratuité : suppression des visites en tarifs réduits pour un passage en gratuité pour tous les habitants des communes concernées par l'animation, les personnes en situation de handicap, les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi.

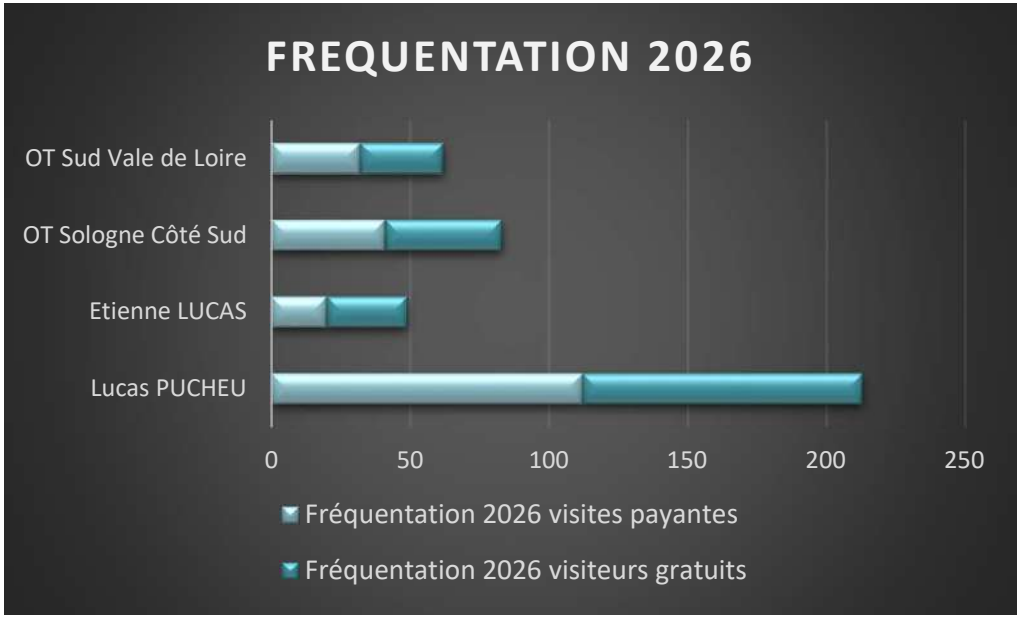
Groupes

- Tarifs de groupes :
  - De 23 à 30 personnes : forfait de 130€
  - De 31 à 50 personnes : forfait de 160€
  - De 31 à 50 personnes en nocturnes et langues étrangères : forfait de 230€



Au 04 septembre 2026, la Régie de recettes du Pays d'Art et d'Histoire a enregistré :

- ⇨ 24 animations pour 408 visiteurs
- ⇨ ***206 visiteurs payants***
- ⇨ ***202 visiteurs gratuits***
- ⇨ Un montant de recettes de ***1 230 €*** *(dont 438€ réalisés grâce à la vente en ligne dans le cadre de notre partenariat avec les offices de tourisme Sologne coté Sud et Su Val de Loire)*



Chronologie de renouvellement du label



- ⇨ Des réunions ont été organisées au printemps avec l'ensemble des partenaires afin de déterminer certaines perspectives et axes d'amélioration concernant les offres envers le tout public et la mise en place du CIAP.
- ⇨ Une dernière réunion consacrée à la politique pédagogique, reportée faute d'un nombre suffisant de participants, prendra place en octobre.

Ces réunions servent de support à la rédaction du dossier de projet qui sera achevé au début de l'année 2027.

Le bilan est quant à lui pour l'essentiel terminé, bien qu'une mise à jour à la fin de la saison 2026 soit nécessaire.

La remise des dossiers à la DRAC est prévue pour le ***début de l'année 2027***. Il reste à prendre en compte l'absence actuelle de conseiller VPAH à la DRAC, qui peut retarder la finalisation et la remise des dossiers.

Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le Pays d'Art et d'Histoire a publié et distribué une ***brochure qui regroupe les événements et animations organisés sur le territoire*** à cette occasion.

Le samedi 19 septembre, le Pays d'art et d'histoire participe à la journée « D'une écluse à l'autre », organisée notamment par la Communauté de Communes Val de Cher-Controis, l'Office de Tourisme Sud-Val de Loire et le NEC. Deux visites seront proposées : une visite patrimoniale autour du Cher à Saint-Aignan, ainsi qu'une découverte du parcours Dérives à Monthou-sur-Cher, en compagnie du duo artistique Zamzamrec.

Le dimanche 20 septembre, le Pays d'art et d'histoire organise une visite consacrée à l'église de Billy, et notamment à ses peintures murales, suite à une restauration achevée en 2023.







PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

VII-QUESTIONS DIVERSES








QUESTIONS DIVERSES

I- Institution - Délibérations

❑ **Afin d'assurer dans les meilleures conditions la continuité de service, il est proposé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le renouvellement de :**

⇨ la délégation de signature au Directeur pour les affaires courantes, à hauteur maximum de 10 000€

⇨ L'autorisation au Président d'effectuer toutes demandes de financements auprès des différents partenaires (Etat, Europe, Département, Région…)

❑ **Afin de faciliter les moyens de paiement des usagers pour les futures animations du Pays d'Art et d'Histoire**

⇨ il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver la modification des statuts de la Régie de recettes du Pays pour y inclure :

- Le moyen de paiement par carte bancaire (donc l'ouverture d'un compte DFT (Dépôts de Fonds au Trésor)

❑ **Approbation du programme d'actions du Projet Alimentaire de Territoire de niveau 2**

⇨ il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver le programme d'actions du Projet Alimentaire de Territoire, de niveau 2.

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

III- **Locaux**

⇨ En concertation avec la Mairie de Selles-sur-Cher, et compte-tenu de l'exiguïté et de l'isolation des locaux du Pays (*7 agents*), des demandes de devis pour la climatisation du 1er et 2nd étage ont été réalisés par le Pays, ainsi que des devis pour des travaux dans la salle de la Galerie Vagabonde dans le bâtiment mitoyen, permettant l'extension des locaux.

⇨ D'autres propositions avec déménagements nous ont également été soumises.

IV- **Calendrier des prochaines instances**

⇨ A définir :

- Un Comité Syndical le 09 décembre 2026
- Un Comité Syndical la première quinzaine de février 2027 (Orientations budgétaires)
- Un Comité Syndical à mi-mars 2027 (votes du Budget)

PROCHAIN COMITE SYNDICAL

Proposition

Mercredi 09 Décembre à 18h

Billy/Noyers à définir

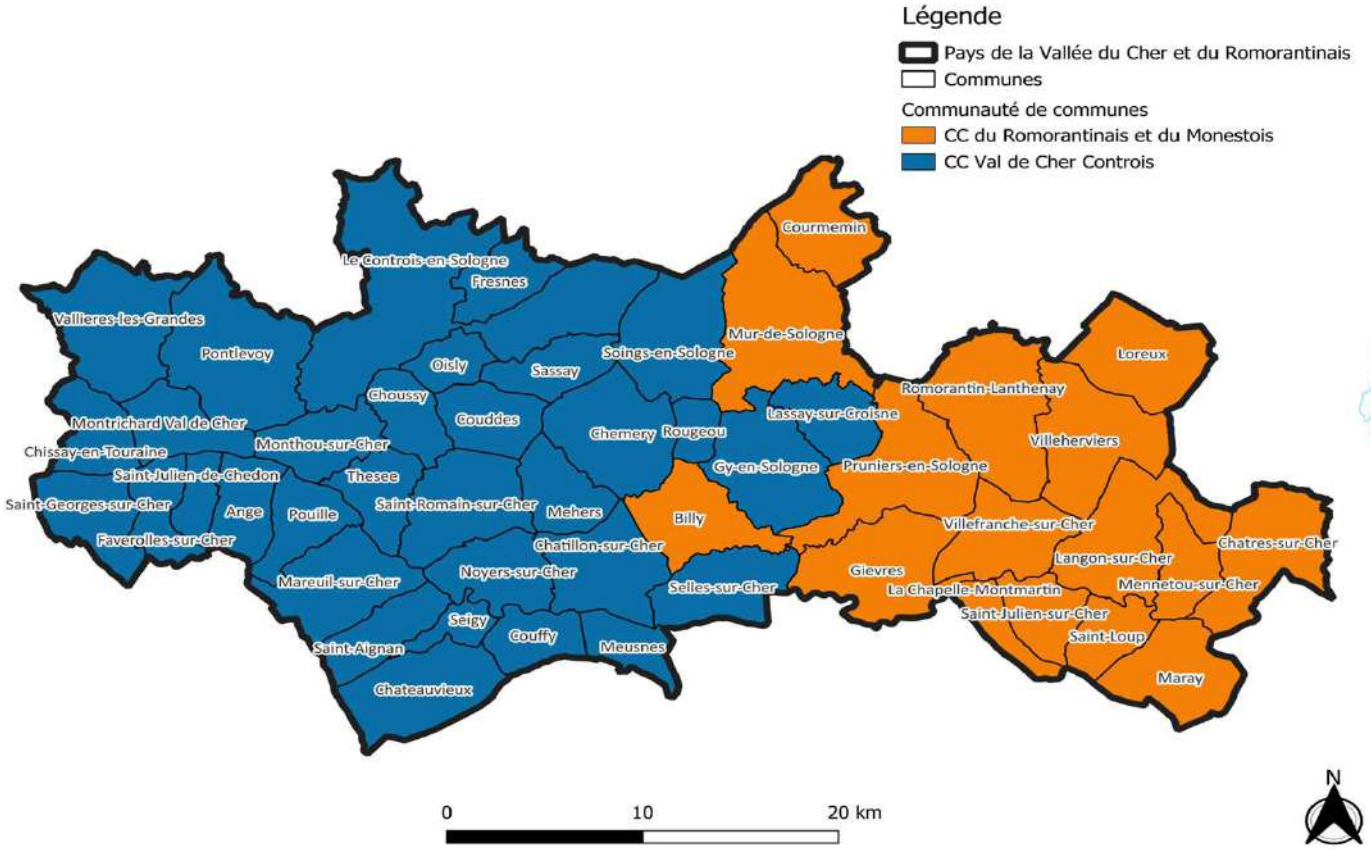
PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

SEMINAIRE

Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais



Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais: Accompagner le développement local du territoire en mutualisant une ingénierie et des missions au service des collectivités



LES MISSIONS

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est missionné pour **animer plusieurs outils de contractualisation (Projet Alimentaire de Territoire, fonds européens LEADER, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale ; du Conseil en Energie Partagé**…) et s'attache à **porter** les actions et valeurs **du label Pays d'Art et d'Histoire** et **la mise en tourisme cyclable du Territoire (véloroute Cœur de France à vélo et boucles cyclables)**

Pour qui ? Pour l'ensemble des acteurs locaux du Territoire ayant un projet s'intégrant dans la stratégie de projet du Pays.

QU'EST-CE QU'UN PAYS ?

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

→ Dans le paysage de l'intercommunalité qui maille le territoire français, **le syndicat mixte de Pays figure comme le modèle de regroupement communal et intercommunal par excellence pour la coordination d'actions publiques à l'échelle d'un territoire homogène sur le plan socio-culturel qu'est le pays.**

→ Les structures de Pays se sont développées sur l'ensemble du territoire et ont vocation à assurer une ingénierie de qualité au service des élus locaux et des cos citoyens

https://www.youtube.com/watch?v=8FKA3Ynck2k



Conseil de Développement

Les missions et rôle du conseil de développement du pays

- **Le conseil de développement se réunit en assemblée plénière au moins une fois par an** sur convocation de son Président ou à la demande expresse du Président du syndicat. Il peut également être réuni à la demande des 2/3 de ses membres.
- **Pour conduire et développer ses travaux, le Conseil de développement peut créer des commissions sur les thèmes de réflexion** qu'il choisit ou bien demander à ses membres de participer aux commissions thématiques du Pays.
- **Le Conseil de développement est force de proposition**. Il peut mener des réflexions sur tout sujet ou thème de son choix et suggérer des actions à mettre en œuvre. Il met également un avis motivé sur le CRST, sur son évaluation et demain sur d'autres contractualisations(LEADER…), le PAT,
- **Un rapporteur désigné par la commission présente les conclusions de ses travaux au Conseil de développement, réuni en séance plénière, qui les entérine s'il y a lieu.**
- **Un président issue de la société civile: Mr Jean-Luc BROUTIN**

Atelier 1 : ***Agriculture – Démarche Alimentaire de Territoire***

Atelier 2 : ***Energie - CEP-Cot Enr***

Atelier 3 : ***Tourisme***

Atelier 4 : ***Culture - Pays d'Art et d'Histoire***

Atelier 5 : ***dispositifs d'aides financières gérés par le Pays***

(*Contrat Régional de Solidarité Territoriale / LEADER /A VOS ID*)

COMMISSION

CULTURE & PATRIMOINE

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

COLLECTIVITE	FONCTION	FONCTION PAYS	NOM	PRENOM
CHATEAUVIEUX	MAIRE	3eme VICE PRESIDENT	**SAUX**	**Christian**
MONTRICHARD VAL DE CHER	CONSEILLERE	TITULAIRE	**DESGRANGE**	**Bernadette**
MONTHOU-SUR-CHER	CONSEILLERE	TITULAIRE	**PORTEVIN**	**Claire**
SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	CONSEILLERE	TITULAIRE	**VERITE**	**Barbara**
SEIGY	CONSEILLERE	TITULAIRE	**BARIZZI-LOISEL**	**Sylvie**
LANGON	CONSEILLER	TITULAIRE	**VERNEUIL**	**Philippe**
MARAY	CONSEILLERE	TITULAIRE	**AUSTIN LEMAUX**	**Isabelle**
GIEVRES	CONSEILLER	TITULAIRE	**GUENAIS**	**Hervé**
GY EN SOLOGNE	CONSEILLER	SUPPLEANT	**AUBOYNEAU**	**Nicolas**
MENNETOU	MAIRE	TITULAIRE	**BLANCHARD**	**Pierre**
THESEE	CONSEILLERE	/	**PAVONE**	**Sylvie**
ST LOUP	CONSEILLERE	TITULAIRE	**PINTO**	**Manuella**
MENNETOU	CONSEILLERE	SUPPLEANTE	**THIEBAUT**	**Agathe**
MAREUIL	MAIRE	MEMBRE BUREAU	**GOINEAU**	**Annick**
CHEMERY	CONSEILLERE	TITULAIRE	**SPINATSCH-OUDIN**	**Annetta**
OISLY	CONSEILLER	SUPPLEANT	**HUCHET**	**Olivier**
ANGE	MAIRE	TITULAIRE	**BLONDEAU**	**Patrice**

COMMISSION TOURISME

COLLECTIVITE	FONCTION	FONCTION PAYS	NOM	PRENOM
CONSEIL DEPARTEMENTAL 41	CONSEILLER CANTON SELLES/CHER	PRESIDENT	**THORIN**	**Christophe**
MONTHOU-SUR-CHER	CONSEILLERE	TITULAIRE	**PORTEVIN**	**Claire**
SEIGY	CONSEILLERE	TITULAIRE	**BARIZZI-LOISEL**	**Sylvie**
SEIGY	CONSEILLER	SUPPLEANT	**BIET**	**Jean-Marc**
ST GEORGES -SUR-CHER	CONSEILLER	TITULAIRE	**VAILLANT**	**Dominique**
LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	CONSEILLERE	BUREAU	**TETOT**	**Pascale**
LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	CONSEILLER	TITULAIRE	**FERMAUT**	**Emmanuel**
ST JULIEN DE CHEDON	CONSEILLER	SUPPLEANT	**HENAULT**	**Jean-Claude**
MENNETOU-SUR-CHER	MAIRE	TITULAIRE	**BLANCHARD**	**Pierre**
OT SUD VAL DE LOIRE	DIRECTRICE	/	**MOUSSARD**	**Emilie**
THESEE	CONSEILLER	SUPPLEANT	**MALLEN**	**Pierre**
SAINT LOUP	CONSEILLERE	TITULAIRE	**PINTO**	**Manuella**
SAINT LOUP	CONSEILLER	SUPPLEANT	**LAMI**	**Antonin**
SAINT AIGNAN	CONSEILLER	TITULAIRE	**DEFFIÉ**	**Benoit**
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	CONSEILLER	SUPPLEANT	**LE LAY**	**Pascal**
PONTLEVOY	CONSEILLER	/	**PIERSIELA**	**Frédéric**

COMMISSION AGRICULTURE - DEMARCHE ALIMENTAIRE

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

COLLECTIVITE	FONCTION	FONCTION PAYS	NOM	PRENOM
SELLES-SUR-CHER	MAIRE	1ere VICE PRESIDENTE	**COCHETON**	**Stella**
CCRM	MAIRE	MEMBRE BUREAU	**GARNIER**	**Nicolas**
SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	CONSEILLER	SUPPLEANT	**HENAULT**	**Jean-Claude**
MONTHOU-SUR-CHER	CONSEILLER	SUPPLEANT	**BELLANGER**	**Olivier**
SEIGY	CONSEILLER	SUPPLEANT	**BIET**	**Jean-Marc**
SASSAY	CONSEILLER	SUPPLEANT	**DEFROCOURT**	**Isabelle**
LE CONTROIS EN SOLOGNE	CONSEILLER	MEMBRE BUREAU	**TETOT**	**Pascale**
MARAY	CONSEILLER	SUPPLEANT	**DOMAGALA**	**Jérôme**
CHISSAY	CONSEILLER	TITULAIRE	**CHEREL**	**Bérangère**
VALLIERES-LES-GRANDES	CONSEILLER	SUPPLEANT	**TURBEAUX**	**Stéphane**
LE CONTROIS EN SOLOGNE	CONSEILLER	TITULAIRE	**FERMAUT**	**Emmanuel**
NOYERS-SUR-CHER	CONSEILLER	TITULAIRE	**LESCHOT**	**Olivier**
SAINT-LOUP	CONSEILLER	SUPPLEANT	**LAMI**	**Antonin**
CHOUSSY	CONSEILLER	TITULAIRE	**DEMOULIN**	**Marie-Claude**

COMMISSION ENERGIE

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

COLLECTIVITE	FONCTION	FONCTION PAYS	NOM	PRENOM
SAINT-JULIEN-SUR-CHER	MAIRE	2nd VICE PRESIDENT	**SOURIOUX**	**Romain**
FAVEROLLES-SUR-CHER	MAIRE	SUPPLEANT	**RACAULT**	**Olivier**
FAVEROLLES-SUR-CHER	CONSEILLER	TITULAIRE	**VRILLON**	**Jean-Michel**
MARAY	CONSEILLERE	TITULAIRE	**AUSTIN LEMAUX**	**Isabelle**
ANGE	MAIRE	TITULAIRE	**BLONDEAU**	**Patrice**
CHOUSSY	CONSEILLERE	TITULAIRE	**DEMOULIN**	**Marie-Claude**
PONTLEVOY	CONSEILLER	SUPPLEANT	**PREAUD**	**Luc**
ST AIGNAN	CONSEILLER	TITULAIRE	**DEFFIÉ**	**Benoit**
BILLY	CONSEILLER	TITULAIRE	**NORBERT**	**Jean-Marc**
OISLY	CONSEILLER	SUPPLEANT	**HUCHET**	**Olivier**